

Belfort, le 14 novembre 2019



Le Directeur Académique des services
de l'éducation nationale

à

Mesdames et Messieurs les enseignants
du 1^{er} degré

s/c de Mesdames et Monsieur les I.E.N.

Division des Ressources
Humaines

Objet : Liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de deux classes et plus à compter de la rentrée scolaire 2020

Réf. : Décret n° 89-122 du 24 février 1989 relatif aux directeurs d'école

La présente note a pour objet de vous présenter les modalités d'inscription (ou de renouvellement d'inscription) sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de deux classes et plus à compter du 1^{er} septembre 2020.

→ Peuvent demander une première inscription sur la liste d'aptitude :

- les instituteurs et les professeurs des écoles comptant, au 1^{er} septembre 2019, au moins deux ans de services effectifs accomplis, soit en qualité d'instituteur ou de professeur des écoles, soit avec les deux qualités successivement, dans l'enseignement préélémentaire ou élémentaire ;
- les instituteurs et les professeurs des écoles nommés par intérim dans les fonctions de directeur d'école pour l'intégralité de la présente année scolaire, sans condition d'ancienneté.

→ Peuvent solliciter un renouvellement d'inscription sur la liste d'aptitude les enseignants inscrits à la date du 1^{er} septembre 2017 ou à une date antérieure et qui ne sont pas affectés à titre définitif sur un emploi de directeur d'école de deux classes et plus durant la présente année scolaire.

L'inscription sur la liste d'aptitude demeure valable durant trois années scolaires.

Une réunion d'information à l'inscription sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur d'école de deux classes et plus est proposée à tous les enseignants qui envisagent de déposer un dossier de candidature.

Cette réunion aura lieu le mardi 3 décembre 2019 de 17h00 à 19h00 à la direction des services départementaux de l'éducation nationale du Territoire de Belfort, en salle Thomas Maurin.

Les personnes intéressées par cette réunion sont invitées à se faire connaître avant le vendredi 29 novembre 2019 par courrier électronique à l'adresse suivante : ce.1-degre.dsden90@ac-besancon.fr.

Affaire suivie par
Jean-Noël CERF

Téléphone
03 84 46 66 11

Courriel
Ce.1-degre.dsden90
@ac-besancon.fr

Adresse
4 place de la
Révolution Française
CS 60129
90003 BELFORT CEDEX

Les candidats devront faire parvenir par tout moyen le formulaire de candidature ci-joint à l'I.E.N. de leur circonscription pour le :



2/2

Vendredi 13 décembre 2019, dernier délai

Les candidats seront reçus en entretien par une commission départementale, chargée d'examiner chaque dossier de candidature. Elle se réunira le mercredi 8 janvier 2020.

Les enseignants faisant déjà fonction de directeurs sont dispensés de l'entretien.

La division des ressources humaines reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.



Eugène KRANTZ